

Office fédéral des migrations
Domaine de direction Politique migratoire
Domaine Affaires juridiques
Madame Sandrine Favre
Madame Helena Schaer
3084 Wabern

Berne, le 7 septembre 2010 usam-To/pg

Réponse à consultation

Adaptation d'ordonnances en raison de l'introduction de données biométriques dans le titre de séjour pour étrangers (Développement de l'acquis de Schengen)

Mesdames,

Nous vous remercions de nous avoir consultés sur l'objet susmentionné.

Organisation faïtière des PME, l'Union suisse des arts et métiers usam représente 280 associations et quelque 300'000 entreprises. En tant que numéro 1 des PME helvétiques, elle s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.

Après avoir procédé à une consultation interne, nous sommes au regret de vous annoncer que seule la Chambre vaudoise des arts et métiers nous a fait parvenir sa réponse. Nous nous permettons dès lors de vous la faire suivre sans commentaire, si ce n'est que nous approuvons son contenu.

Tout en vous réitérant nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Union suisse des arts et métiers usam



Hans-Ulrich Bigler
Directeur

Agathe Tobola Dreyfuss
Secrétaire patronale

Annexe

- Copie réponse de la Chambre vaudoise des arts et métiers du 3 août 2010